



Hébergement : 2 nouvelles structures dans le 10^e

SOMMAIRE

P4

Démocratie locale

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté

P10

Le 10^e en mouvement

Retour sur les 40 ans de la Grange-aux-Belles

P6

Vie associative

La Cantine afghane

P13

Culture

Le théâtre des Bouffes du Nord

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par la rue Hittorf.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.
Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00
2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h.
Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h - Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74
Conseil des seniors : 01 53 72 10 00
sybille.fasso@paris.fr

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4^e étage, escalier B.

> HISTOIRE ET VIES DU 10^e

4^e étage, escalier B. Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe
Le jeudi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires)

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10^e

Le mercredi de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)
5^e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 16h30 à 19h, sans rendez-vous.
Prendre un ticket à l'accueil à partir de 16h.
Salle Démocratie locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)

Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Mardi, mercredi et jeudi,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Relais Information Familles.

- L'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.
- Les rendez-vous doivent être pris auprès de l'accueil de la Mairie.
 - Le service accueille aussi un jeudi par mois de 17h à 19h30, sur rendez-vous également.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le mercredi de 14h à 16h : Madame Viala, sans rendez-vous.
Le mardi de 14h30 à 16h30 : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42
Le jeudi de 9h à 12h : Monsieur Bidot, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.
Le lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> PACT DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Le jeudi de 10h à 14h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE INSERTION 10^e

Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)

Le jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Se renseigner à l'accueil.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Le lundi de 14h à 17h, sans rendez-vous.
Relais Information Familles.

> AVOCAT

Le vendredi de 16h30 à 19h10
(sauf juillet et août), sur rendez-vous
au 01.53.72.11.42, le matin même à partir
de 8h30. Espace Hittorf.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Xavier Simonin.
Tél. : 01.53.72.10.00
Crédits photographiques : Emmanuel Naffrechoux,
Emmanuel Saadi Architecte.
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Imprimerie Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.
Distribution : Adrexo

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

Le lundi 5 décembre dernier, une réunion publique a été organisée dans le 10^e arrondissement afin de présenter le projet du nouvel hôpital Lariboisière et la transformation du site de Fernand Widal, en présence d'Anne Hidalgo, Première adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture, et de Mireille Faugère, Directrice générale de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris.

Pour répondre aux besoins de modernisation de l'hôpital Lariboisière, l'AP-HP s'engage dans une réorganisation importante du site, qui n'est aujourd'hui plus adapté. L'opération projetée, à l'est du site de Lariboisière, la reconstruction de l'ensemble du plateau médico-technique, de l'accueil des urgences, des réanimations et surveillances continues, des hébergements médicaux et chirurgicaux. Les espaces libérés permettront l'accueil de la totalité des activités de Fernand Widal, notamment gériatriques de long séjour.

La reconversion du site de Fernand Widal, dont les études sont lancées pour en définir les principes d'aménagement, permettra de financer l'opération du nouvel hôpital Lariboisière. Ce projet pourra être pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme, à l'occasion de la modification générale en cours, rendant possible des programmes variés entre habitat et emploi.

Le projet urbain mettra l'accent sur la préservation du patrimoine et sera exemplaire sur le plan environnemental. Le programme sera mixte, et offrira de nouveaux logements, dont 50% de logements sociaux.

Ces deux projets modifieront en profondeur le quartier et contribueront à dynamiser ce secteur de gares dont le potentiel est aujourd'hui sous-évalué. Ils donneront lieu à d'autres réunions d'information et de concertation, au fur et à mesure de l'avancée des études.

Il s'agit, j'en suis persuadé, d'une très belle opportunité pour le 10^e, tant en termes d'offre médicale que d'urbanisme pour nos quartiers. Nous en reparlerons largement au cours de cette année 2012.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



**Le Maire, Rémi Féraud, et les élus du 10^e,
invitent tous les habitants de l'arrondissement
à la cérémonie de vœux,
le jeudi 19 janvier à 18h30,
dans la salle des fêtes de la mairie du 10^e
72 rue du Faubourg Saint-Martin**



UNE PREMIÈRE EN MAIRIE DU 10^e, L'ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS FRANÇAIS

Les habitants du 10^e ayant reçu récemment la nationalité française ont eu l'occasion de découvrir leur Mairie sous un angle aussi convivial qu'accueillant.

A l'initiative de Rémi Féraud, Maire du 10^e et d'Eric Algrain, son adjoint à la démocratie locale, l'équipe municipale a accueilli dans la salle des mariages, les habitants de l'arrondissement qui ont acquis dans l'année écoulée la nationalité française. Plus d'une centaine avaient répondu à l'invitation. Nombreux sont ceux à être venus en famille.

Ce moment de grande convivialité a permis à l'ensemble des habitants présents d'échanger dans la simplicité avec les élus ainsi qu'avec les fonctionnaires de la Mairie du 10^e.

Devant le succès rencontré par cette initiative inédite jusqu'alors dans notre arrondissement, l'équipe municipale a décidé de reconduire tous les ans ce rendez-vous qui permet indéniablement de donner tout son sens à la citoyenneté.

**Vivre
en Seniors
à Paris**

Lundi 13 février à 18h30 en Mairie du 10^e

Avec la participation de Liliane Capelle, adjointe au Maire de Paris,
chargée des séniors et du lien inter-générationnel

Vivre en Seniors à Paris :

- Comment accéder à l'information
- La pratique des sports & loisirs
- Le bénévolat, une nouvelle vie

Réunion publique du CICA, en présence du Maire du 10^e et de l'équipe municipale

CONSEILS DE QUARTIER DU 10^e COMMISSION SOLIDARITÉ INTER-QUARTIERS : DES OBJECTIFS, DES MOYENS ET DE L'ACTION



• Caroline Hartman (au centre), une des animatrices de la commission Solidarité inter-quartiers, accompagne la délégation des élus du 10^e lors de la remise de la pétition destinée au Premier ministre sur le sort des exilés afghans dans le 10^e.

Emanation des six conseils de quartier du 10^e, cette commission compte une cinquantaine de participants. Elle a vu le jour il y a quatre ans, et s'est fixé pour but de soutenir les actions humanitaires dans l'arrondissement.

En 2008, la commission Solidarité a soutenu avec énergie l'initiative municipale de création du « kiosque d'information » destiné aux personnes exilées. Ce lieu d'orientation et d'information a vu le jour au 218 rue du Faubourg Saint-Martin. Il est géré par les associations *France Terre d'Asile* et *Emmaüs*. La commission conserve toujours dans ses cartons le projet de création d'une bagagerie comportant un espace bains-douches/sanitaires. Depuis la fermeture des consignes dans les gares, des bagageries existent dans certains arrondissements parisiens, dans des formats souvent modestes.

Sur proposition de la commission Solidarité, les conseils de quartier ont déjà financé globalement, sur leurs crédits d'investissement, une grande variété d'équipements. À ce jour, sur les six conseils de quartier du 10^e, ce sont 34 000€ qui ont été affectés à des acquisitions de toutes sortes.

L'exercice a ses contraintes, puisque l'ensemble du matériel acheté par les conseils de quartier reste bien entendu propriété de la Ville de Paris. Certaines associations qui agissent au plus près de la solidarité, bénéficient de ce matériel, moyennant la signature d'une convention de prêt. Pour agir en faveur de la solidarité de proximité, la commission est persuadée qu'une meilleure perception par les habitants des causes défendues par les associations est nécessaire. Devant les situations de détresse, les moyens d'intervention permettent aux conseils de quartier d'agir concrètement. Les habitants sollicités pour avis lors des réunions plénières des conseils de quartier approuvent systématiquement cette démarche, car c'est pour eux un moyen concret et mesurable d'agir au plus près de la solidarité dans nos quartiers.

Information, contact et documents : www.conseilsdequartiersparis10.org

CIRCUL'LVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



• Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1er dimanche du mois, de 11h à 13h, Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard de Magenta).

• Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à 12h30. Stand installé en principe aux alentours de la boulangerie située rue du Faubourg Saint-Martin près de l'angle de la rue Louis Blanc.

• Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles à raison de deux à trois dimanches par an. Contact : Mairie du 10^e

[Coordinatrice des conseils de quartier].

Tél : 01 53 72 10 78 ou

democale10@paris.fr

• Plus d'infos sur :

<http://www.circul-livre.blogspot.com>

LA CANTINE AFGHANE PARTAGER UN REPAS, CHANGER DE REGARD

La MdA (Maison des associations du 10^e) accueille à ce jour plus de 300 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...).

Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y avoir une boîte à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association La Cantine afghane, y est particulièrement active.

La cantine afghane s'est créée début 2010 suite à un conseil de quartier ayant mobilisé de nombreux habitants autour de la question des Afghans installés dans la rue dans des conditions indignes et dangereuses pour leur sécurité et leur santé.



La cantine afghane souhaite provoquer des rencontres avec ces nouveaux résidents autour de repas afghans dans des lieux très divers ou à l'occasion d'événements organisés par les associations, les conseils de quartier ou la municipalité du 10^e. L'objectif est la rencontre avant tout entre habitants du quartier, Afghans venant de régions différentes et entre des personnes qui veulent apprendre à se connaître.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **La cantine afghane** n'assure pas de

distribution alimentaire pour les Afghans présents à Paris mais les associe, lors des réunions hebdomadaires et au sein du conseil d'administration de l'association, aux événements à mettre en place et aux décisions à prendre.

Toutes les actions sont bénévoles sans aucun profit direct à part le temps passé ensemble et les rencontres qui en découlent.

En 2011, La cantine afghane a poursuivi son activité principale et régulière, c'est-à-dire l'organisation de repas à « la Rôtisserie » et à « la Trizacoise » (premier lieu de réunion des cantiniers). L'association a tenu un stand à l'occasion de la fête organisée par « Ensemble nous sommes le 10^e » sur les bords du canal et lors de « Dix sur Dix » organisé le 3^e week-end de septembre dans l'enceinte ouverte du Jardin Villemin et de l'ancien couvent des Récollets. **La cantine afghane** était présente lors du repas de quartier de la Grange-aux-Belles pendant la « dizaine du développement durable » et a préparé un repas, lors d'une rencontre pour les jeunes du quartier de la Grange-aux-Belles organisée par le « Conseil de la jeunesse », « 10^e United » et « l'AJAM ».

La cantine afghane s'est aussi rapprochée du Paris des Faubourgs à l'occasion du « Mois de l'Afghanistan » en janvier 2011

pour un échange musical entre la Bolivie et l'Afghanistan à la Maison des Musiques et Arts Interculturels, d'un goûter avec les enfants des ateliers cerfs-volants et échecs et du repas de la soirée de clôture.



Lors de la dizaine du développement durable, l'association a animé un cours de cuisine avec des produits bio et de saison suivi d'un repas avec les plats préparés. La cantine s'est associée au Collectif de soutien des exilés

du 10^e arrondissement pour l'organisation au Point Ephémère, avec le soutien de la Mairie, de « Norouz » qui est la fête du printemps et du nouvel an perse. Un des objectifs de **La cantine afghane** pour 2012 est de trouver un local afin que l'association puisse mieux organiser ses activités, pour continuer à proposer des événements gastronomiques et culturels et partager des moments avec les habitants du 10^e.

L'inscription à la MDA10 est toute récente, elle date de fin octobre 2011. Au départ, **La cantine afghane** avait besoin d'une adresse postale stable. Ils ont découvert une grande richesse de services et de nombreuses possibilités d'accompagnement dans les démarches auprès des institutions. En plus, ils reçoivent désormais une multitude d'informations sur des projets et des formations.

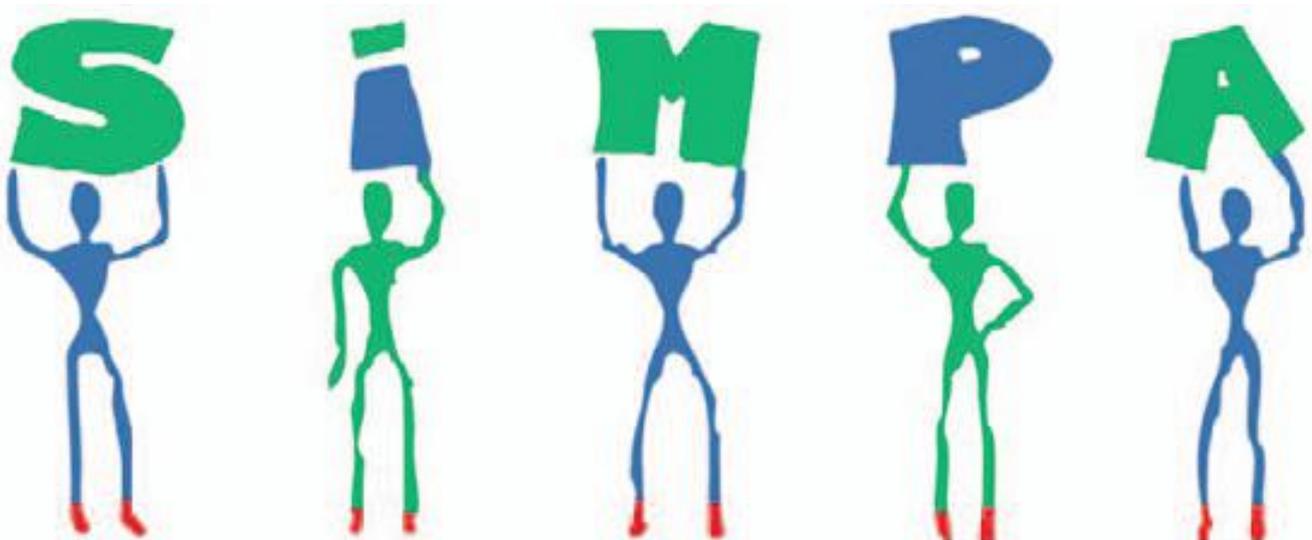
Son partenaire privilégié est l'association « Français langue d'accueil » qu'ils soutiennent financièrement pour la mise en place de cours de français à destination des exilés et demandeurs d'asile.

Par son action, enfin, **La cantine afghane** espère sensibiliser les citoyens à la situation des exilés et demandeurs d'asile installés en France afin de permettre une réelle application de leurs droits.

**La cantine afghane (boîte 143)
Maison des associations du 10^e
206, quai de Valmy – 75010 Paris
contact@lacantineafghane.org
www.lacantineafghane.org**



LES ASSOCIATIONS PARISIENNES S'EMPARENT DE SIMPA



Avec SIMPA (Service d'Information Multi-services des Partenaires Associatifs), la Ville de Paris a fait le choix de se doter d'un outil numérique moderne, pratique et efficace.

Destiné aux associations en relation avec la Ville, SIMPA a pour objectif de dématérialiser les relations et les démarches administratives. Exit donc les courriers, documents à fournir, les formulaires de demandes de subventions... Tout est maintenant informatisé.

Si les débuts de SIMPA ont été difficiles, la nouvelle version de cette interface est maintenant plus aboutie et plus efficace.

Les associations, une fois inscrites, peuvent alors se concentrer sur

leur activité principale, et sont ainsi débarrassées des obligations administratives rébarbatives. De cette manière, les demandes de réservation de créneaux dans les équipements sportifs de la Ville de Paris sont simplifiées, la possibilité de communiquer sur Paris.fr ou encore sur le site des mairies d'arrondissement est rendue possible et le suivi des demandes de subventions peut être consulté à n'importe quel moment.

Pour inscrire votre association, rendez-vous sur le site Paris.fr, rubrique Associatifs et remplissez le formulaire.

DE NOUVELLES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT DANS LE 10^e

Le 10^e arrondissement se mobilise aux côtés de la Ville de Paris pour offrir des conditions de vie dignes et humaines aux Parisiens les plus modestes et proposer un toit aux personnes sans-abri.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT PROVISOIRE RUE DES ECLUSES SAINT-MARTIN



Dans le cadre du plan hivernal pour les personnes à la rue, la Ville a ouvert un centre d'hébergement provisoire (du 2 décembre jusqu'à la fin de la période hivernale le 31 mars) rue des Ecluses Saint-Martin. Géré par Emmaüs, il accueille chaque soir jusqu'à 70 personnes. Il est ouvert de 18h à 9h du lundi au vendredi, et 24h/24 le week-end et les jours fériés, pour un public de personnes majeures en situation de grande précarité (hommes et femmes). Les services offerts sont les suivants : mise à l'abri, repas du soir et petit-déjeuner, douches, information et orientation vers les dispositifs de proximité et/ou de droit commun. Les locaux ont été mis à disposition par la Ville de Paris. Ils abritent également, depuis quelques mois, Planète Emergences, association mettant en place une œuvre culturelle et sociale par le biais notamment d'un espace d'expression qui est ouvert aussi aux personnes hébergées par Emmaüs.

L'ouverture de ce centre d'hébergement provisoire entre dans le cadre du plan hivernal mis en place par la Ville de Paris pour les personnes à la rue.

Plan hivernal: Chaque hiver, bien qu'il s'agisse d'une compétence de l'Etat, la collectivité parisienne se mobilise fortement pour protéger les personnes sans abri, particulièrement durant les périodes les plus froides. La Ville de Paris :

- peut mobiliser jusqu'à 550 places de mise à l'abri durant les périodes les plus froides dans 6 gymnases et certaines mairies d'arrondissement. Dans les gymnases, l'accueil est assuré par des agents volontaires du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) avec l'appui de bénévoles ;
- ouvre 3 centres d'hébergement provisoires durant toute la période hivernale, gérés par des associations : rue du Louvre (1^e) dédié aux femmes, rue de Sèvres (6^e) pour des mineurs étrangers isolés et l'Ecluse dans le 10^e (voir ci-dessus).
- assure une veille renforcée en lien avec les associations et renforce les maraudes du Samu Social avec six équipes véhiculées à disposition.

179 BIS QUAI DE VALMY : PENSION DE FAMILLE ET RÉSIDENCE SOCIALE

L'ancien siège d'Emmaüs France, qui abritait également un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), a été racheté en 2009 par Immobilière 3F, dans le cadre d'une convention avec Emmaüs France et Emmaüs Solidarité. L'immeuble a été démoli pour laisser place à ce programme comportant une résidence sociale (15 logements), une pension de famille (30 logements), 2 appartements en CHRS ainsi que des bureaux réservés à l'accompagnement social au rez-de-chaussée.

Ce projet se distingue par sa qualité environnementale : production de l'eau chaude par des capteurs solaires thermiques implantés sur la toiture, façade entièrement photovoltaïque (c'est une première à Paris !) permettant de produire 40% de l'électricité consommée, toitures terrasses végétalisées.

La pension de famille est un habitat semi-collectif, pour des durées de séjour illimitées mais non définitives. Ce dispositif concernant des

ménages se trouvant dans des situations très diverses, l'objectif est de pouvoir répondre avec souplesse à des besoins très variés.

Quant à **la résidence sociale**, elle constitue un complément d'offre de logement social. Sa vocation est de permettre aux personnes qui rencontrent momentanément des difficultés à se loger d'accéder à un logement autonome, pour une durée maximale de 2 ans.



• Façade du 179 bis quai de Valmy, constituée de cellules photovoltaïques

LE CENTRE LOUVEL-TESSIER D'EMMAÛS : UN PROJET SOCIAL INNOVANT

Après 18 mois de travaux, le centre d'hébergement et de stabilisation situé 36 rue Jacques Louvel-Tessier a rouvert ses portes en août dernier. Il accueille aujourd'hui 52 personnes (34 hommes et 18 femmes) dans 34 chambres réparties sur 4 niveaux. Le public ? En majorité des personnes isolées en rupture d'hébergement, entourées par une équipe de 11 personnes. A noter que, chose rare à Paris, certains chambres, carrelées, permettent l'accueil de personnes accompagnées de leurs animaux de compagnie.

Les locaux, classés monument historique depuis 1992, ont été réhabilités afin d'offrir aux résidents le maximum de confort et d'harmonie, dans un souci de développement durable (le choix de capteurs solaires thermiques, par exemple, répond aux exigences du Plan Climat).

Le centre Louvel-Tessier ne se singularise pas seulement par la qualité et l'esthétique des locaux. En effet, le projet social est innovant, mettant l'accent sur l'accès à la citoyenneté et sur la culture comme outil d'insertion. L'équipement du lieu ainsi que les activités doivent permettre aux occupants de se développer grâce à la culture, en organisant des activités dans les locaux (un espace culturel a été aménagé au rez-de-chaussée, animé par une chargée de mission), ou des sorties dans les musées, conservatoires, cinémas parisiens. Autre originalité, le CHU a une volonté affirmée de s'ouvrir au quartier et de participer à la vie locale, et de développer des partenariats avec les institutions culturelles et les associations du 10^e. Le centre Louvel-Tessier doit être plus qu'un lieu de vie : un espace public et citoyen.



• Le bâtiment, construit en 1908, était à l'origine un transformateur électrique de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris.

3 QUESTIONS À ALAIN-PIERRE PEYRAUD

Élu du 10^e en charge de la lutte contre l'exclusion



Quel est le rôle d'une mairie d'arrondissement sur les questions d'hébergement ?

Même à l'échelle d'un arrondissement, on ne peut pas traiter de façon isolée la question de l'hébergement. Cette dernière n'est qu'un des outils d'un réseau plus complexe qui, de la maraude au logement social pérenne, en passant par les centres d'accueil de jour, les espaces solidarité insertion, participe du processus de réinsertion sociale. Comme pour l'ensemble des habitants du 10^e, la mairie est garante des réponses à offrir à toutes les personnes en situation de précarité, dans toute leur diversité, car, bien que sans-abri pour certaines, leur attachement au territoire est une réalité. Pour améliorer ces réponses, je mobilise depuis plusieurs années l'ensemble des partenaires, habitants, associations, institutions, collectivités territoriales, afin d'établir collectivement l'état des lieux, des besoins, afin d'optimiser le rôle de chaque acteur et d'anticiper au plus juste, et en complémentarité de l'existant, les demandes nouvelles. En somme, au niveau d'un arrondissement, l'élu est avant tout le coordonnateur des acteurs sociaux, et l'interprète de ces problématiques, souvent incomprises, auprès des habitants. Il est aussi l'initiateur des projets nouveaux, rendus nécessaires par l'aggravation de la précarité, et, dans tous les cas, le garant du bien-vivre ensemble au cœur de quartiers denses et populaires où les intérêts des uns peuvent apparaître comme contradictoires avec les intérêts des autres.

3 nouvelles structures viennent d'ouvrir dans le 10^e (dont une, les Ecluses, de manière temporaire, dans le cadre du plan hivernal), et cependant il semble qu'il y ait toujours autant de personnes à la rue dans le 10^e. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

Les trois structures correspondent à la volonté de la Ville d'améliorer considérablement la qualité et le nombre de places d'hébergement sur Paris. Elles s'inscrivent dans une programmation sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire parisien. Elles rejoignent les autres projets qui ont pu voir le jour dans le 10^e depuis 2001. La rue des Ecluses Saint-Martin répond à une nécessaire augmentation des capacités d'hébergement en période hivernale. Il n'y a pas de paradoxe, il y a d'une part le temps de la réalisation des projets et d'autre part celui d'une crise qui s'aggrave d'année en année et qui rend de plus en plus difficile le défi de répondre à l'ensemble des situations d'exclusion.

Peut-on dire que le principe de l'inconditionnalité de l'accueil et de continuité de la prise en charge est aujourd'hui respecté ?

Sur le principe, l'ensemble des acteurs associatifs ou publics sont intransigeants sur l'inconditionnalité de l'accueil et la nécessaire continuité de la prise en charge et je partage sans réserve leur position. C'est une réponse républicaine et citoyenne qui s'impose à tous. Dans la réalité, la montée en charge des usagers des différents services de réinsertion sociale et des demandes d'une complexité croissante, associées à une diminution régulière des moyens à laquelle sont confrontées les associations et des services publics, transforment ces deux concepts vertueux en exercice périlleux.

J'ajouterais que l'instabilité climatique et géopolitique du monde d'aujourd'hui, ainsi qu'une crise économique d'une grave ampleur, confèrent aux cœurs des métropoles urbaines des pays dits « riches » un pouvoir d'attractivité qui est une évidence. Sans changements essentiels de ces causes, on peut craindre une aggravation de l'exclusion. C'est la raison pour laquelle la Ville de Paris et la Mairie du 10^e sont très volontaires dans la création de dispositifs innovants et de places d'hébergement.

LE QUARTIER DE LA GRANGE-AUX-BELLES : LA QUARANTAINE ÉPANOUIE !

En 1971, le Conseil de Paris vote la délibération donnant naissance à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grange-aux-Belles. 40 ans plus tard, la ZAC a fait place à un quartier vivant et attachant, qui n'a cependant pas la réputation qu'il mérite.

La Mairie du 10^e avait donc décidé de fêter dignement cet anniversaire, afin de permettre aux habitants du quartier, jeunes et moins jeunes, et aux nombreux acteurs, associatifs et institutionnels, d'exprimer et de donner à voir leurs talents.

Piloté par Alain Lhostis, élu délégué à la politique de la ville dans le 10^e, le projet a donné



• *Le Cri du poète*, déambulation artistique proposée par la compagnie Bouche à Bouche lors de la Nuit blanche du 1^{er} octobre

naissance à de nombreuses manifestations pendant le deuxième semestre de l'année 2011 - expositions de portraits d'habitants, danse, lecture de poèmes, théâtre, spectacles de rue - proposées par les associations du quartier autour d'une même thématique : les poètes qui ont donné leur noms aux rues du quartier. Point final des festivités, la Nuit blanche du 1^{er} octobre dernier a permis à tout le quartier et à de nombreux autres Parisiens d'assister au "Cri du poète", déambulation artistique proposée

tout au long de la nuit par la compagnie Bouche à Bouche et le Centre d'animation de la Grange-aux-Belles. Cette belle production, mêlant professionnels et amateurs, dont de nombreux habitants du quartier, ponctuée des textes de François Villon, Robert Desnos, Albert Camus, Francis Jammes..., a permis à tous d'apercevoir la Grange-aux-Belles sous un jour différent ! La soirée avait débuté par le slam très réussi des jeunes du club de prévention de l'AJAM.



LA SEMAEST DÉCORE LES VITRINES DES COMMERCES DE L'OPÉRATION VITAL'QUARTIERS



• *L'arbre enchanté*, magasin de jouets situé 40 rue du Château d'Eau

Dans le cadre de la mission Vital'Quartiers qui lui a été confiée par la Ville de Paris, afin de développer le commerce de proximité dans 2 quartiers du 10^e, la SEMAEST, société d'économie mixte, a fait décorer les vitrines de 7 commerces ouverts récemment dans le 10^e grâce à son action. Cherchant à animer les rues pour les fêtes de fin d'année et à développer l'attractivité de ces commerces, la SEMAEST a fait intervenir Nathalie Mandard, décoratrice / étalagiste. Cette opération, organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'artisanat de Paris et le groupe BRED Banque Populaire, a été inaugurée le 6 décembre par Rémi Féraud, maire du 10^e, Philippe Ducloux, président de la SEMAEST, Jean-Paul Albertini, directeur général de la SEMAEST, et Hélène Duverly, élue du 10^e chargée du commerce. Depuis le début de l'opération Vital'Quartiers dans le 10^e, la SEMAEST a préempté une quinzaine de locaux commerciaux, permettant ainsi l'installation d'une librairie, d'une boucherie, d'un traiteur épicer bio, d'un atelier de couture et d'autres commerces de proximité.

PROPRETÉ : NETTOYER MIEUX ET MOINS SALIR

La propreté des rues est un des objectifs prioritaires de la Ville de Paris et de la Mairie du 10^e. Elle passe par le déploiement de moyens humains et matériels considérables pour nettoyer quotidiennement les rues, collecter les déchets et entretenir l'espace public.

Mais ces actions ne peuvent être efficaces que si, de leur côté, les usagers prennent conscience du fait qu'une ville est un espace commun à préserver.

La Ville de Paris a donc initié une vaste campagne pédagogique en direction des usagers de l'espace public parisien.



400 SANISETTES GRATUITES À PARIS

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES ENCOMBRANTS DANS LE 10^e

Depuis le 22 novembre 2011, le service d'enlèvement sur rendez-vous des objets encombrants teste de nouveaux horaires de dépôt dans le 10^e.

Le service de la propreté de l'arrondissement propose l'enlèvement gratuit des encombrants, jusqu'à 5 objets et 3m³, à l'exclusion des gravats (débris provenant de travaux, de bricolage). Vous devez signaler auparavant que vous avez des objets encombrants à faire enlever en prenant rendez-vous, directement en ligne sur www.paris.fr, ou en appelant le centre d'appels 39 75 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe). Vous pouvez programmer un dépôt d'objets jusqu'à un mois à l'avance.

Vous déposez ensuite vos encombrants devant votre domicile.

Malgré ce dispositif gratuit et performant, la part des dépôts illicites est encore importante. En effet, en 2010, sur les 825 000 points de dépôt collectés par la Ville, 56 % constituaient encore des dépôts clandestins.

C'est pourquoi, dans le 10^e, de nouveaux horaires de dépôt des encombrants sont expérimentés, plus en phase avec le mode de vie des Parisiens.

Les nouveaux horaires sont :

- dépôt entre 20h et 22h la veille, pour un ramassage le lendemain entre 6h et 13h,
- dépôt entre 11h et 13h le jour même, pour un ramassage l'après-midi même avant 20h.

LA MAIRIE DU 10^e OUVRE UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL DES USAGERS : LE RELAIS INFORMATION FAMILLES

Le Relais Information Familles de la mairie du 10^e a été inauguré le 16 novembre dernier par Rémi Féraud, Maire du 10^e, et Olga Trostiansky, adjointe au Maire de Paris chargée de la Solidarité, de la Famille et de la Lutte contre l'exclusion.

Le RIF est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, soit de 8h30 à 17h (19h30 le jeudi), pour ce qui concerne les prestations administratives.

Renseignements au 01 53 72 10 70.



• Un habitant du 10^e est accueilli au nouveau Relais Information Familles



YVES ROBERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA MAIRIE DU 10^e, NOUS PRÉSENTE CE NOUVEAU SERVICE

Qu'est-ce que le Relais Information Familles ?

Le RIF est un nouveau lieu en mairie, dédié à l'accueil et à l'information des familles. Tout d'abord, son aménagement et les équipements qu'il propose en font un espace convivial pour les plus jeunes, même s'il est utile de préciser que les enfants qui y sont accueillis restent sous la responsabilité de leurs parents.

Ensuite le RIF propose à un même guichet les prestations administratives les plus fréquentes pour les familles que sont l'inscription en crèche et dans les écoles de l'arrondissement. Enfin le RIF fédère un réseau local de partenaires institutionnels et associatifs qui y tiennent des permanences. Il s'inscrit également et plus largement dans le réseau parisien des RIF, animé par la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Mairie de Paris.

Le réseau local permet de concentrer en un même point de nombreuses informations pour les familles et de coordonner les actions des uns et des autres. Le réseau parisien permet d'échanger sur les initiatives, de fédérer les bonnes pratiques et d'offrir un service de qualité sur l'ensemble des 20 arrondissements.

Quelles permanences trouve-t-on au RIF de la Mairie du 10^e ?

On en trouve beaucoup ! Une douzaine d'interlocuteurs reçoivent chaque semaine au RIF, dans un bureau qui garantit la confidentialité des échanges. Il s'agit d'associations et institutions locales, comme l'ATF (Association des Tunisiens en France), la Maison des Familles et des Cultures (M.F.C), le centre social Paris des Faubourgs ou encore le conseil des seniors du 10^e.

On peut rencontrer également des représentants d'associations ayant un rayonnement plus large comme Paris Service Familles (P.S.F.), l'Association pour la Diffusion de l'Information aux Préretraités et aux Retraités (A.D.I.R.P.), l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques (U.N.A.F.A.M.).

Les conciliateurs de justice, désignés par le Tribunal d'Instance, et le représentant de la Médiatrice de la Ville de Paris tiennent également permanence au RIF.

Les thèmes abordés concernent donc la famille au sens large et à tous les âges, de l'information

sur les modes de garde de la petite enfance à la retraite, de la médiation familiale aux loisirs en famille.

Quels sont les objectifs de ce nouveau service ?

Apporter une réponse ciblée et de qualité aux attentes des 11 400 familles de l'arrondissement. Ce service doit devenir le centre de gravité de l'information, une tête de réseau pour toutes les questions ayant trait à l'enfance, la famille, le lien intergénérationnel.

Tout ne peut pas se faire directement au RIF, c'est aussi ce que traduit le mot « relais » : une porte ouverte en mairie qui donne le lien vers d'autres lieux, d'autres instances. Le fait de tenir des permanences en mairie doit permettre également aux associations de bénéficier d'une meilleure visibilité dans l'arrondissement.

Enfin le RIF s'inscrit dans une volonté d'améliorer encore l'accueil des habitants en mairie du 10^e. J'invite les familles à le constater par elles-mêmes, rendez-vous au RIF, premier étage ascenseur B !

LE THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD



Le théâtre des Bouffes du Nord décline depuis plus de trois décennies une programmation d'une grande exigence dans le quartier populaire de la Chapelle. Olivier Poubelle et Olivier Mantéi, les deux directeurs qui ont succédé à Peter Brook, ont toujours ce parti pris d'offrir des spectacles de niveau international en essayant de maintenir les conditions d'accès d'un théâtre municipal. Nous les avons interrogés sur leur travail.

Comment pourriez-vous vous présenter professionnellement ?

Nous venons d'horizons différents mais c'est le métier de producteur de spectacles qui nous réunit, et peut-être un peu le goût du risque.

Vous êtes à la tête d'un théâtre chargé d'histoire, qui a connu depuis le XIXe siècle jusqu'à sa fermeture en 1952, une succession de directeurs et de projets. Quel regard portez-vous sur ce haut lieu du patrimoine du Nord Est parisien ?

Les directeurs qui se sont succédés jusqu'en 1952 ont tous un point commun : ils ont fait faillite. Ce théâtre par nature doit être subventionné.

L'anecdote mise à part, il faut préserver l'héritage mais ne pas regarder en arrière. Un théâtre ne doit pas devenir un musée. Il est un lieu de spectacles vivants, ouvert aux esthétiques et aux aspirations de son temps. C'est pour cette raison que nous nous battons pour qu'il reste un Centre International de Créations et que nous invitons une majorité de jeunes artistes qui ont un projet de qualité conçu pour ce théâtre.

Depuis 1974, le théâtre des Bouffes du Nord est lié au nom de Peter Brook, quels aspects de son héritage souhaitez-vous perpétuer ?

Tellement de choses importantes que nous ne pouvons toutes les citer. Il a installé de nombreuses habitudes que nous ne changerons pas, dans la relation aux artistes, au public, et aux équipes du théâtre, même si notre projet prend d'autres directions que la sienne. Mais surtout il nous a montré la voie du théâtre musical tel que nous souhaitons le développer

*avec des méthodes de travail qui permettent au musicien d'écrire la partition pendant le temps des répétitions de manière à ce qu'il n'y ait plus deux points de vue, celui du compositeur et celui du metteur en scène, mais un seul. La réussite et le succès public l'année dernière de *The Second Woman*, création de Frédéric Verrières et Guillaume Vincent, en est une illustration. *La Flûte enchantée* de Peter Brook qui va être jouée sur les cinq continents pendant deux ans en est une autre.*

Qui vient aux Bouffes du Nord ? Quel lien entretenez-vous avec le quartier ?

Les Bouffes du Nord, c'est un théâtre de quartier que les américains ont voulu reconstruire à Brooklyn ! De notoriété mondiale grâce aux tournées de Peter Brook et pourtant totalement intégré dans son environnement à la lisière des cultures et des communautés. Il s'est d'ailleurs jadis appelé le théâtre des Carrefours. Nous allons entretenir la tradition des répétitions publiques ouvertes uniquement aux résidents du quartier. Et nous maintenons les prix de places peu élevés.

Deux mots sur la programmation, sur la prochaine saison ?

*Vincent Delerm s'est emparé avec bonheur des Bouffes du Nord jusqu'aux fêtes et nous créerons ensuite une version de chambre de l'opéra de Janacek, *Katia Kabanova* qu'André Engel mettra en scène. En alternance, l'excellent comédien Jean-Quentin Châtelain jouera *Lettre au Père de Kafka*. L'année prochaine, six ou sept nouvelles productions et des reprises à l'occasion des nombreuses tournées. Les Bouffes du Nord c'est aussi 500 dates hors les murs en 2010 et 2011.*

Quel avenir pour les Bouffes du Nord ?

Celui de ses moyens.

• **Théâtre des Bouffes du Nord**
37 bis, bd de La Chapelle, 75010 Paris.
Bureau de location
Tél. : +33 (1) 46 07 34 50
E-mail : location@bouffesdunord.com
www.bouffesdunord.com



Groupe Socialiste

« Antennes relais à Paris, les opérateurs ne tiennent pas leurs promesses »

La charte parisienne de la téléphonie mobile, signée en 2003 entre les quatre opérateurs et la Ville de Paris, était unique en France. Elle comportait notamment un seuil maximum d'exposition aux ondes électromagnétiques et un dispositif de concertation avec les habitants, les associations et les mairies d'arrondissement.

Une négociation de renouvellement de cette charte a été entamée à l'initiative de la Ville de Paris en mars 2011 avec pour objectif la définition du seuil d'exposition le plus bas possible tout en gardant une qualité de service optimale.

La Fédération Française des Télécoms (FFT) et les opérateurs ont malheureusement fait part d'exigences auxquelles la Ville de Paris ne pouvait souscrire. En effet, il était question d'augmenter le seuil d'exposition de 2 V/m à 10 voire 15 V/m dans certains endroits, de retirer de la charte les réflexions d'intégration paysagère des antennes existantes et la non communication de la date d'activation des antennes, reléguant ainsi la charte parisienne à un simple résumé de la réglementation nationale existante ou encore à une simple chambre d'enregistrement.

La Ville de Paris constate ainsi le refus des opérateurs de la FFT de renouveler la charte.

Devant ces exigences inacceptables, la municipalité parisienne a donc décidé de geler toutes les nouvelles implantations en attendant que les opérateurs reviennent à une position plus conciliante.

Nous ne pouvons que regretter l'attitude de la FFT qui n'a pas joué le jeu de la concertation et du dialogue sur une question qui préoccupe une grande partie de nos concitoyens. La Ville de Paris est et entend rester une ville numérique responsable ! Elle est prête à reprendre les négociations avec les opérateurs à condition que celles-ci ne se fassent pas au détriment des Parisiennes et des Parisiens.

Les élus socialistes du 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« Caserne des pompiers : ça bouge enfin ! »

Deux dossiers importants pour l'avenir de l'arrondissement viennent chacun de franchir une étape particulièrement significative : celui des hôpitaux Lariboisière-Fernand Vidal et celui de la caserne des pompiers Château-Landon.

D'une part, les habitants du 10^e louent l'excellence de la prise en charge des hôpitaux Lariboisière et Fernand Vidal, mais ils en déplorent souvent la vétusté. Le projet de reconstruction de cet hôpital sur son site, incluant l'accueil de la totalité des activités de l'hôpital Fernand Vidal, notamment les lits de longue durée pour les personnes âgées dépendantes, vient de faire l'objet d'une présentation publique par la direction générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Lors de cette réunion, l'avenir du site de Fernand Vidal a été présenté par Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris. Dans quelques années, sur ce site, devraient se réaliser des logements, dont 50 % sociaux, un équipement public, un espace vert, des bureaux.

D'autre part, depuis 10 ans la caserne des pompiers Château-Landon est inoccupée en vue de sa réhabilitation. Les pompiers sont installés depuis lors le long du canal Saint-Martin, bassin Louis Blanc. Les élus communistes ont proposé depuis deux ans que le rez-de-chaussée de la caserne puisse accueillir dans la journée les personnes vivant à la rue et notamment les exilés. Aujourd'hui, cette proposition va peut-être se concrétiser. Mais surtout, la proposition des élus communistes d'installer définitivement les pompiers au bord du canal et la reprise par la Ville de la caserne qui lui appartient, a été entérinée dans son principe par le conseil de Paris. Le préfet de police, en charge des bâtiments de la caserne, répondant à une question d'Alain Lhostis a pris l'engagement d'ouvrir, début 2012, des discussions entre la Ville et la Préfecture pour aller dans ce sens.

Les élus communistes du 10^e qui ont joué un rôle moteur dans ces deux dossiers voient là la perspective de réaliser à terme deux opérations d'urbanisme de grande qualité, dans un quartier très dense, traversé par les réseaux de voies ferrées.

Groupe Communiste
Alain Lhostis, Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e arrondissement, en charge de la politique de la ville
Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10^e en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations

Groupe des Verts

« La crise : pas une fatalité »

Depuis 2008, le monde est ébranlé par une crise financière qui s'aggrave sensiblement depuis 2010, notamment pour les pays européens et plus particulièrement pour la zone euro. Les uns après les autres, les pays de l'Union européenne se voient fragilisés par leurs endettements respectifs et les agences de notation semblent détenir tous les pouvoirs et faire trembler tous les chefs d'Etat.

Faillites, démissions de gouvernements, hypothèse de la fin de la monnaie unique... la crise est aujourd'hui bien réelle et nul ne se sait épargné. Mais elle est devenue prétexte à des politiques d'austérité qui, partout en Europe, touchent une fois de plus de plein fouet les classes moyennes et défavorisées.

Si la situation est difficile, des solutions existent et des mesures peuvent être mises en place afin d'éviter le pire. Dans le contexte actuel, il devient urgent de renforcer la gouvernance européenne ainsi que la solidarité entre les Etats membres. Urgent aussi de statuer sur l'évolution du rôle de la Banque Centrale Européenne, qui, à l'instar de toutes les autres banques centrales au monde, doit pouvoir faire de la création monétaire et devenir un prêteur pour les marchés européens.

Pour se sortir de la crise, nous défendons l'investissement massif dans la transition écologique de l'économie comme réponse aux plans d'austérité injustes que nous dénonçons, ainsi que la création de taxes, notamment une taxe climat sur le trafic maritime et une taxe sur les transactions financières.

La situation est sans aucun doute grave mais il n'y a pas de fatalité. Enrayer la spirale destructrice des décisions prises depuis 2008 par les gouvernements de droite qui dirigent l'Europe (25 états sur 27) est la première réponse à apporter à une crise financière que nous écologistes, souhaitons résoudre de manière globale en liant crise environnementale et sociale.

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Gauche Moderne

« Quand Verts et Socialistes traitent les habitants de l'Est parisien comme du bétail électoral ! »

La même semaine ou presque les habitants de l'Est parisien ont eu le triste privilège d'apprendre que Cécile Duflot serait parachutée aux élections législatives dans le 11^e arrondissement sous prétexte d'accord national entre les appareils des partis et qu'une nommée Seybah Dagoma, inexistante dans nos quartiers et ignorante de la réalité de leur terrain, allait être investie par le Parti socialiste dans le 10^e.

Pourquoi une telle faveur ? L'intéressée, élue pour l'heure dans le 1^{er} arrondissement, mais peu impliquée dans le centre de Paris, cherche une circonscription facile à gagner et elle serait un symbole de diversité. Nous n'avons pas peur d'écrire que ce type de comportement constitue une marque de mépris caractérisé pour les électeurs et que la promotion des minorités dites visibles sert de paravent à l'arbitraire des bureaucraties des grands partis politiques. En réalité, Verts et Socialistes considèrent que les électeurs de ces circonscriptions voteront mécaniquement, sans réfléchir, pour des candidats estampillés par les apparatchiks. C'est le degré zéro de la politique.

Et pendant ce temps, la saleté s'installe dans les rues du 10^e arrondissement, la congestion s'empare de la circulation, les impôts locaux flambent, les marchés de la misère se pérennisent, le logement et les crèches font toujours défaut et une concertation manipulée a précédé l'absurde projet de réaménagement de la place de la République qui va plonger définitivement nos quartiers dans les encombrements et la pollution.

La Parti des Libertés, parti de Paris, fait confiance à la liberté de conscience et à l'intelligence des habitants du 10^e arrondissement pour, lors des futures échéances électorales, mettre en échec ces médiocres calculs. Elles seront l'occasion d'un véritable sursaut républicain contre les bureaucrates et les professionnels de la politique.

Serge Federbusch
Président du Parti des Libertés,
conseiller du 10^e arrondissement

QUAND L'ARCHÉOLOGIE NOUS CONTE L'HISTOIRE DU 10^e

Dans le 10^e, pas de grande campagne de fouilles comme sous le parvis de Notre-Dame, pas de sensationnelle découverte : aucune pirogue néolithique comme à Bercy, ni casque d'or d'un chef gaulois, mais uniquement des découvertes fortuites qui nous permettent de retracer la constitution et l'histoire de notre territoire du 10^e à travers les millénaires.

Au commencement...

Lors de la dernière glaciation quaternaire, la volumineuse Seine se divisa en deux bras : le cours sud, à peu près la Seine actuelle, et le cours nord traçant un arc de cercle dans les terres marécageuses de l'actuel canal Saint-Martin, de la place de la République, des rues du Château-d'Eau et des Petites-Écuries. Son courant arrachait des masses d'alluvions qui le rendirent stagnant en le transformant en bras mort ; il servit longtemps d'exutoire aux nauséabondes eaux usées de Paris. En 1740 le prévôt des marchands, Michel Turgot, père du célèbre ministre, le fit vouter, il devint ainsi le premier grand collecteur parisien. Des vestiges de ce grand égout ont été retrouvés au pied de la rue d'Hauteville, rue de Bondy, dans les rues des Faubourg-Saint-Denis et Saint-Martin et place de la République. De l'époque néolithique, sur l'emplacement de notre territoire forestier et marécageux, des ossements d'animaux des bois : cerfs, aurochs et daims... ont été dégagés lors des fondations de la mairie en 1892. Dans la



• Le square St-Laurent sous lequel se trouvait le cimetière de l'église St-Laurent

vase des marais, en 1903 on a découvert des coquilles terrestres et des mollusques d'eaux. En 1906, en procédant à la construction de la ligne n° 4 du métro à la jonction des boulevards de Denain et de Magenta, est apparue dans un banc de calcaire de Saint-Ouen, la mâchoire inférieure d'un pachyderme. Enfin, en 1994, sur le site délimité par les rues de Lancry, Jean-Poulmarch et Legouvé, une fouille de sauvetage a révélé des vestiges fauniques, une soixantaine de tessons de céramique, une centaine d'outils lithiques et un poinçon en os appartenant à notre ancêtre préhistorique qui pratiquait sur nos terres la chasse, la pêche et l'agriculture.

Le 10^e, passage obligé

À l'âge du bronze, la route de l'étain passait par notre région le long d'un axe nord-sud. Nos ancêtres, les Parisii, se frayaient des pistes à travers bois et marécages, prémices des futures voies que les Romains, grands constructeurs, établiront en créant deux routes parallèles voisines, dont on a longtemps discuté la chronologie :

- La première : la voie de Lutèce aux Flandres allait du pont Notre-Dame au boulevard de Magenta par la rue du Faubourg-Saint-Martin. Sa haute antiquité a été prouvée par la découverte en 1844 et 1852 de sept routes superposées sur 2,5 m de profondeur : celle inférieure en macadam remontait aux I^{er}-III^e siècles ap. J.-C. Elle franchissait le bras nord de la Seine par un petit pont, dont une partie de l'arche, retrouvée en 1892 rue du Château-d'Eau, subsisterait dans les fondations de la mairie, selon son architecte Eugène Rouyer.
- La seconde : la voie vers Rouen et Pontoise empruntait la rue Saint-Denis puis la rue du Faubourg-Saint-Denis. En 1832, des fouilles mirent au jour de grandes dalles romaines en grès, semblables à celles trouvées rue Saint-Jacques où commençait cette route.
- D'autres chemins traversaient notre territoire selon un tracé visible encore aujourd'hui : rue du Faubourg-Poissonnière vers Épinay, rue du Faubourg-du-Temple vers les collines de Belleville et rue de la Grange-aux-Belles vers Meaux.

J'irai marcher sur vos tombes

Le cimetière de l'église Saint-Laurent était situé dans l'actuel square Saint-Laurent, les ossements des habitants du 10^e s'entassaient aussi entre les rues de Strasbourg, du Faubourg-Saint-Denis, de la Fidélité et Sibour ; à l'ouverture de cette rue en 1804 des cinquantaines de sacs d'ossements furent transportés aux catacombes de Denfert-Rochereau où ils furent tous regroupés dans la crypte du « Piédestal de la lampe sépulcrale du 10^e », premier monument élevé dans les catacombes. Dans la chapelle du couvent des Récollets, fut découverte en 1942 une cave voûtée contenant sept cercueils profanés, ceux des fondateurs et des bienfaiteurs du couvent. Empruntaient-ils, comme plus tard les frères Récollets, le présumé passage souterrain reliant le couvent à l'église

Saint-Laurent et par un autre souterrain à Saint-Lazare ? Cette hypothèse n'a pu être confirmée, faute de fouilles profondes sous les rues du Faubourg-Saint-Martin et du Faubourg-Saint-Denis et sous les boulevards de Magenta et de Strasbourg.



• Crypte du Piédestal de la lampe sépulcrale du 10^e

La ballade des pendus

Au cours de travaux en 1954 dans le sous-sol d'un garage, 53 rue de la Grange-aux-Belles, furent découverts deux piliers, un pavage grossier et des ossements de sexe féminin, il s'agirait des restes du gibet de Montfaucon ! Déjà en 1823, des blocs de pierre provenant du sinistre édifice auraient été employés dans la construction des parapets du canal Saint-Martin. Aussi, par un beau soir d'été, si vous prenez le frais, assis au bord du canal, vous entendrez peut-être les mouettes rieuses qui ont remplacé les vautours du gibet vous chanter la « ballade des pendus » de François Villon.

Jeannine Christophe



*Épigramme dudit Villon
J'irai sur vos tombes
D'après les ossements
Car le plus de nos poutres d'air
Dont on aura plus fort de vous morts
Dont nous sommes cy entés nos foy
Dont de la rue q' trop nous nous
Et si pieux de nous et par
Et no' les ossements d'iceux a possit
Et nous mal par nous se foy
Dont par nous que nous nous
Et d'iceux*

• La Ballade des Pendus du 10^e